HUMAN RIGHTS WATCH

350 Fifth Avenue, 34th Floor
New York, NY 10118-3299
Tel: 212-290-4700
Fax: 212-736-1300 ; 917-591-3452

Americas Division

José Miguel Vivanco, *Executive Director*
Daniel Wilkinson, *Managing Director*
Tamara Taraciuk, *Researcher*
Nik Steinberg, *Researcher*
Max Schoening, *Researcher*
Stephanie Morin, *Researcher*
Mariana Dambolena, *Associate*
Sylvie Stein, *Associate*

Advisory Committee

Lloyd Axworthy, *Chair*
Marina Pinto Kaufman, *Vice Chair*
Julien Studley, *Vice Chair*
Roberto Alvarez
Cynthia Arnson
Carlos Basombrio
Peter D. Bell
Marcelo Bronstein
Paul Chevigny
John Dinges
Denise Dresser
Tom J. Farer
Myles Frechette
Alejandro Garro
Peter Hakim
Ronald G. Hellman
Stephen L. Kass
Andy Kaufman
Susanna Leval
Kenneth Maxwell
Jocelyn McCalla
Robert Pastor
Bruce Rabb
Michael Shifter
George Soros
Rose Styron
Javier Timerman
Horacio Verbitsky
George Vickers
Alex Wilde

Human Rights Watch

Kenneth Roth, *Executive Director*
Michele Alexander, *Deputy Executive Director, Development and Global Initiatives*
Carroll Bogert, *Deputy Executive Director, External Relations*
Jan Egeland, *Europe Director and Deputy Executive Director*
Iain Levine, *Deputy Executive Director, Program*
Chuck Lustig, *Deputy Executive Director, Operations*

Walid Ayoub, *Information Technology Director*
Emma Daly, *Communications Director*
Barbara Guglielmo, *Finance and Administration Director*
Peggy Hicks, *Global Advocacy Director*
Babatunde Olugboji, *Deputy Program Director*
Dinah PoKempner, *General Counsel*
Tom Porteous, *Deputy Program Director*
James Ross, *Legal & Policy Director*
Joe Saunders, *Deputy Program Director*
Frances Sinha, *Human Resources Director*
James F. Hoge, Jr., *Chair*

HRW.org

25 octobre 2012

H. E. Laurent Lamothe Salvador
Premier ministre, République d'Haïti
Primature d'Haïti
33, Boulevard Harry Truman
Port-au-Prince
Haïti - HT-6110
Tél: (509)-2221-0013
Fax: (509) 22-45-1624

Monsieur le Premier Ministre Lamothe,

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous faire part de notre inquiétude concernant la sécurité de plusieurs défenseurs des droits humains haïtiens qui ont reçu des menaces de mort ces dernières semaines ainsi que l'allégation faite par un ancien procureur qu'ils ont été la cible d'arrestations arbitraires par le ministère de la Justice.

Comme vous le savez, Human Rights Watch est une organisation internationale des droits humains déterminée à rendre compte avec précision et impartialité des violations des droits humains à travers le monde. Nous avons travaillé en Haïti pour remédier à l'impunité dont bénéficient les auteurs de violations graves des droits humains et pour promouvoir les droits des femmes et des filles en Haïti. Nous avons été encouragés par plusieurs initiatives récemment prises, notamment la création de la ministre déléguée des Droits de l'homme et de la lutte contre la pauvreté extrême et par la ratification du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Nous sommes cependant très préoccupés par la situation des défenseurs des droits humains dans le pays, particulièrement celle des avocats Mario Joseph, Newton St. Juste et André Michel. Me Joseph a récemment saisi la justice au nom des victimes contre Jean-Claude Duvalier, contre l'ONU pour l'introduction du choléra et a récemment représenté des victimes de viol des dernières années. Maître Saint-Juste et Maître Michel ont déposé des plaintes pénales pour corruption contre des membres de la famille du président Martelly.

Me Joseph et Me St. Juste ont déclaré avoir reçu ces derniers mois des coups de téléphone anonymes les menaçant de mort. Maître St. Juste a déclaré à Human Rights Watch que les membres de sa famille ont aussi reçu des menaces. Human Rights Watch a vu des graffitis menaçants à l'extérieur du bureau de Me Joseph, du bureau des Avocats

internationaux et des graffitis similaires à l'extérieur des locaux d'autres organisations non gouvernementales de droits humains.

En plus de ces menaces, nous sommes très préoccupés par les allégations faites par l'ancien procureur général de Port-au-Prince, Jean-René Senatus, qui a déclaré au *Miami Herald* qu'il a été évincé de son poste par le ministre de la Justice Jean-Renel Sanon pour avoir apparemment refusé d'émettre 36 mandats d'arrêt contre des opposants au gouvernement, notamment à l'encontre des avocats Maîtres Joseph, Saint-Just, et Michel. Si elle est exacte, cette allégation constituerait un grave abus d'autorité et mettrait en péril non seulement les droits de ces avocats, mais aussi ceux des clients qu'ils représentent.

La Commission interaméricaine des droits de l'homme a clairement exprimé l'importance, pour les défenseurs des droits humains, de créer un environnement favorable à l'exercice de leur mission, et ce quelle que soit leur appartenance politique. En outre, Haïti est tenue d'agir en accord avec les principes des Nations Unies sur le rôle des avocats en vue d'assurer que ceux-ci sont en état d'accomplir leur mission « sans intimidation, obstruction, harcèlement ou ingérence indue », et qu'ils ne « souffrent pas ou ne soient pas menacés de poursuites administratives, de rétorsion économique ou de toute autre forme de sanction pour toute action entreprise conformément à l'éthique, aux règles et aux obligations professionnelles. »

En conséquence, nous vous enjoignons instamment de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ces trois avocats—et des autres défenseurs des droits humains en Haïti—dans la poursuite de leur travail, et de veiller à ce qu'il y ait des enquêtes rapides, complètes et impartiales pour toute plainte intentée par ces défenseurs relatives à des menaces ou tentatives d'intimidation.

Nous vous remercions pour l'attention que vous apporterez à cette importante question.

Cordialement,

José Miguel Vivanco
Directeur exécutif de la Division Amériques
Human Rights Watch

CC:
Jean Renel Sanon, Ministre de la Justice et de la Securité Publique,
secretariat.mjsp@yahoo.com;
Florence Elie, Directeur de l'Office de la protection du Citoyen,
felie@protectioncitoyenhaiti.org